

MAITRE D'OUVRAGE



Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Scarpe
Place de la Mairie
59230 SARS ET ROSIERES
Tel : 03 27 51 53 02

MAITRE D'OEUVRE



Verdi Nord Pas de Calais
Agence du Grand Hainaut
Rue Elsa Triolet – ZI n°2 de Valenciennes
59125 TRITH SAINT LEGER

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VALLEE DE LA SCARPE
Projet d'aménagement sur 7 communes**

ACTE D'ENGAGEMENT

LOT n°01 : COMMUNE DE BOUSIGNIES

Date:	14/12/2018	AE LOT 1
Indice:	0	
Référence dossier:	02-03292	
Rédigé par:	JDECLERCQ	
Vérifié par:	JRLEROY	
Approuvé par:	JRLEROY	

Nous soussignés,

Cotraitant 1	
Nom et prénom :	
<input type="checkbox"/> Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à :	
(Tél.)	
<input type="checkbox"/> Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
(Tél.)	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription <input type="checkbox"/> au répertoire des métiers ou <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés :	

Cotraitant 2	
Nom et prénom :	
<input type="checkbox"/> Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à :	
(Tél.)	
<input type="checkbox"/> Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
(Tél.)	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription <input type="checkbox"/> au répertoire des métiers ou <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés :	

après avoir :

- pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés ;
- produit les documents, certificats, attestations et déclarations visés aux articles 48 à 54 du décret d'application n°2016-360 du 25 mars 2016 ;
- m'engage** sans réserve, à produire la déclaration ou les certificats mentionnés aux articles 48 à 54 du décret d'application du 25 mars 2016 n°2016-360 ainsi que les attestations d'assurance visées dans le CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **me** lie toutefois que si son acceptation **m'**est notifiée dans un **délai de 120 jours** à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation.

- nous engageons** sans réserve, en tant que cotraitants **groupés solidaires**, représentés par :

mandataire solidaire du groupement, à produire la déclaration ou les certificats aux articles 48 à 54 du décret d'application n°2016-360 du 25 mars 2016 ainsi que les attestations d'assurance visées dans le CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un **délai de 120 jours** à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation.

ARTICLE 3. PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE

L'(les) entrepreneur(s), après avoir pris connaissance de toutes les pièces contractuelles, s'engage(nt) envers le maître d'ouvrage à exécuter les travaux moyennant un ***prix ferme, global, forfaitaire, non révisable et non actualisable*** conformément au CCAP.

	Montant en € HT	TVA 20.00 %	Montant en € T.T.C.
Montant de l'offre de Base
Montant de la variante n°1
Montant de la variante n°2
Montant de la variante n°3
MONTANT TOTAL

Montant total en toutes lettres

.....
**€T.T.C**

ARTICLE 4. Sous-traitance

La nature et le montant des prestations que j'(nous) envisage(ons) de faire exécuter par des sous-traitants admis au paiement direct sont indiqués dans le tableau ci-après.

Les sommes figurant dans ce tableau correspondent au montant maximal non révisable ni actualisable de la créance que chaque sous-traitant pourra présenter au nantissement.

Nature de la prestation	Montants	
	hors TVA	TVA incluse
	€	€
	€	€
	€	€
	€	€
	€	€
	€	€
Total :	€	€

Le montant maximal de la créance que je pourrai présenter en nantissement est de :

.....

ARTICLE 5. DELAIS

Les délais concernant les travaux à réaliser sont les suivants :

Le point de départ des délais étant l'Ordre de Service de lancement de l'opération.

Délai global comprenant la phase de préparation conformément au planning de l'entreprise, à joindre à la remise des offres.

ARTICLE 6. PAIEMENTS

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées dans le CCAP.

Prestataire unique

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	clé RIB :
code banque :	code guichet :

☐ **Groupement**

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

Cotraitant 1

compte ouvert à l'organisme bancaire :			
à :			
au nom de :			
sous le numéro :			clé RIB :
code banque :		code guichet :	

Cotraitant 2

compte ouvert à l'organisme bancaire :			
à :			
au nom de :			
sous le numéro :			clé RIB :
code banque :		code guichet :	

Toutefois, le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

ARTICLE 7. Approbation du marché

Fait en un seul original	
<p>A.....,</p> <p>le.....</p> <p>Mention manuscrite "lu et approuvé"</p> <p>Cachet de l'entreprise et signature et nom de la personne autorisée à l'engager</p>	<p>ACCEPTATION DE L'OFFRE</p> <p>A.....,</p> <p>le</p> <p>Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement</p> <p>Le représentant du Maître d'ouvrage</p>